

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 24 MAI 2016 à 20H20

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Sont absents :

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 4 MAI 2016

Réouverture de la séance du 3 mai 2016

Adoption de l'ordre du jour

19.15 Demande d'aide financière pour la toiture de la sacristie

19.16 Embellissement floral

19.17 Adoption d'un projet de règlement amendant le plan d'urbanisme # 54-2006

19.18 Adoption d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage # 55- 2006

19.19 Avis de motion

19.20 Avis de motion

19.21 Suivi des finances

19.22 OMH Défis Saint-Honoré

19.23 Mandat projet bloc sanitaire au terrain de soccer

19.24 Mandat pour la niveleuse

19.25 Assurance de la maison

19.26 Programme pacte rural – appui au comité rural

19.27 Électricité à l'ARÉNA

19.28 Projet centre de curling saison 2016-2017

19.29 Réparation de la rétrocaveuse

19.30 Installation de la toilette chimique pour le terrain de soccer

19.31 Demande de local - Alphare

Période de questions

Fermeture de la rencontre

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19.15 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA TOITURE DE LA SACRISTIE

Sujet non traité

19.16 EMBELLISSEMENT FLORAL

2016-05-158 **Considérant** que les Serres Saint-Honoré offre à nouveau leur service cette année pour l'aménagement des plates-bandes de la municipalité ;

Considérant que la Municipalité désire fleurir ces installations ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Qu'un budget de 4 500 \$ soit alloué aux Serres Saint-Honoré pour l'achat et l'installation de fleurs pour les plates-bandes de la municipalité ;

Que les achats soient faits ainsi :

500 \$ pour des fleurs et plantes annuelles
1 000 \$ pour des fleurs et plantes vivaces
3 000 \$ pour l'entretien

19.17 ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE PLAN D'URBANISTE # 54-2006

2016-05-159 Le directeur général/secrétaire-trésorier résume le projet de Règlement no 149-2016, en indique l'objet et sa portée ;

Considérant qu'une dispense de lecture de ce projet de règlement a été donnée en même temps que l'avis de motion ;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent donc à sa lecture ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le projet de Règlement no 149-2016 intitulé « Règlement d'amendement du plan d'urbanisme », par lequel la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley modifie le Règlement no 54-2006 intitulé « Plan d'urbanisme » en vigueur depuis le 31 janvier 2007 **afin de créer une affectation « conservation » (lot 5 685 687 cadastre Québec, anciennement parties des lots 15A, 16A et 16C rang 8, canton Shenley) à même une partie d'une affectation résidentielle et une partie d'une affectation commerciale** soit et est adopté par ce conseil ;

Que ledit règlement soit soumis à la consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

Que la période de consultation soit prévue du 1^{er} juin au 9 juin 2016 inclusivement ;

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le 9 juin 2016 à compter de 18h30 sur ledit projet ;

Que la présente résolution ainsi que le projet du règlement d'amendement du Règlement du Plan d'urbanisme soit transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'à toute municipalité dont le territoire est contigu ;

Que le texte du projet de **Règlement no 149-2016** soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

19.18 ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 55-2006

2016-05-160

Le secrétaire-trésorier résume le projet de Règlement no 150-2016 en indique l'objet et sa portée ;

Considérant qu'une dispense de lecture de ce projet de règlement a été donnée en même temps que l'avis de motion ;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent donc à sa lecture ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le projet de Règlement no 150-2016 intitulé « Règlement d'amendement du Règlement de zonage » par lequel la Municipalité modifie le Règlement de zonage no 55-2006 afin de **créer la zone de conservation CON-20 pour le lot 5 685 687 (anciennement parties des lots 15A, 16A et 16C rang 8, canton Shenley) à même une partie des zones R-11 et CA-13** soit et est adopté par ce conseil ;

Que ledit règlement soit soumis à la consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

Que la période de consultation soit prévue du 1^{er} juin au 9 juin 2016 inclusivement ;

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le 9 juin 2016 à compter de 19h30 sur ledit projet ;

Que la présente résolution ainsi que le projet du règlement d'amendement du Règlement de zonage soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du projet de **Règlement no 150-2016** soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

19.19 AVIS DE MOTION

Je, Monique Boucher, conseillère, donne avis de motion qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le Règlement no 149-2016

amendant le Plan d'urbanisme 54-2006 du territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley afin de créer une affectation « conservation » (lot 5 685 687 cadastre Québec, anciennement parties des lots 15A, 16A et 16C rang 8, canton Shenley) à même une partie d'une affectation résidentielle et d'une affectation commerciale

19.20 AVIS DE MOTION

Je, Stéphane Veilleux, conseiller, donne avis de motion qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le Règlement no 150-2016 amendant le Règlement de zonage no 55-2006 de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley afin de créer la zone de conservation CON-20 pour le lot 5 685 687 (anciennement parties des lots 15A, 16A et 16C rang 8, canton Shenley) à même une partie des zones R-11 et CA-13

19.21 SUIVI DE FINANCES

Le directeur général fait une présentation de l'état des finances pour la période numéro 5 (mai 2016)

19.22 OMH DÉFIT SAINT-HONORE

2016-05-161 **Considérant** qu'une demande a été faite à la Municipalité par Défi Saint-Honoré pour l'obtention d'un logement subventionné ;

Considérant que la Municipalité subventionne actuellement 2 logements sur une possibilité de 4 ;

Considérant que la Municipalité a fait vérifier les états financiers par son comptable et celle-ci a conclu que tout était en ordre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte de subventionner à 10% un nouveau logement, et ce, pour un maximum de 650.00 \$ annuellement.

19.23 MANDAT PROJET BLOC SANITAIRE AU TERRAIN DE SOCCER

2016-05-162 **Considérant** que le projet de bloc sanitaire au terrain de soccer a reçu la subvention demandée ;

Considérant que le conseil désire débiter les travaux cet été ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général pour demander des soumissions pour la construction du bloc sanitaire et d'une fosse septique au terrain de tennis.

19.24 MANDAT POUR LA NIVELEUSE

2016-05-163 **Considérant** que la niveleuse devra être passée dans les rangs

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général pour prendre entente avec la municipalité de Saint-Martin pour le passage de leur niveleuse dans les rangs de Saint-Honoré-de-Shenley.

19.25 ASSURANCE DE LA MAISON

2016-05-164 **Considérant** que la Municipalité a acquis une maison qu'elle a fait déménager sur l'un de ces terrains (rue Boutin) ;

Considérant que la maison n'est pas assurée actuellement ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la Municipalité veille à assurer la maison de la rue Boutin, pour la période d'ici à sa vente.

19.26 PROGRAMME PACTE RURAL – APPUI AU COMITÉ RURAL

2016-05-165 **Considérant** que le comité rural veut faire une demande financière au programme Pacte rural pour la deuxième phase du projet du terrain de soccer ;

Considérant que la municipalité est en faveur de ce projet en développement ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appuie la demande du comité rural.

19.27 ÉLECTRICITÉ À L'ARÉNA

2016-05-166 **Considérant** que le système électrique de l'aréna ne répond pas aux besoins des activités qu'il a lieu à cet endroit ;

Considérant que des modifications doivent être faites au système pour que celui-ci réponde à la demande en énergie électrique ;

Considérant qu'une soumission a été déposée au montant de 2 675,00\$ (plus taxes) par un entrepreneur électricien ;

Considérant qu'il reste du budget dans des enveloppes dédié à l'aréna pour la réfection de celle-ci ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de monsieur Marc-André Poulin, entrepreneur électricien, et le mandate pour effectuer les travaux électriques au montant de 2 675,00 \$ plus taxes.

19.28 PROJET DE CENTRE DE CURLING SAISON 2016-2017

2016-05-167 **Considérant** qu'il semble y avoir une demande pour pratiquer le curling dans la région ;

Considérant que l'aréna de la Municipalité est disponible pour accueillir ce sport ;

Considérant que le conseil est favorable à un projet de curling ;

Considérant que l'embauche d'une ressource pour faire une étude sur la réalisation de ce projet serait bénéfique pour la Municipalité ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Municipalité embauche un contractuel pour faire l'étude et éventuellement la mise en place d'une activité de curling à Saint-Honoré.

19.29 RÉPARATION DE LA RÉTROCAVEUSE

2016-05-168 **Considérant** que le radiateur de la rétrocaveuse a atteint sa fin de vie utile et ne peut être récupéré

Considérant que la rétrocaveuse ne peut être utilisée et qu'il faut changer la pièce ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie un budget de 2500,00\$ pour que la Municipalité procède à la réparation de la rétrocaveuse.

19.30 INSTALLATION DE LA TOILETTE CHIMIQUE AU TERRAIN DE SOCCER

2016-05-169 **Considérant** que la Municipalité installe à tout les ans, une toilette chimique sur le terrain de soccer ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Municipalité installe une toilette chimique au terrain de soccer.

19.31 DEMANDE DE LOCAL - ALPHARE

2016-05-170 **Considérant** que l'organisme Alphare a fait la demande pour un local afin d'offrir de la formation sur les nouvelles technologies à des personnes de cinquante ans et plus ;

Considérant que cette activité peut répondre à un besoin de la population de la municipalité ;

Considérant que la Muniplaité est en mesure d'offrir un local pour cette activité ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la Municipalité prête un local au groupe Alphare.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Considérant l'absence du public, aucune question.

FERMETURE DE LA SÉANCE

2016-05-171 Il est proposé par Madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à la séance. Il est 22h20

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.